

# ACTION URGENTE

## IRAN. CINQ ARABES AHWAZIS SUR LE POINT D'ÊTRE EXÉCUTÉS

**Cinq Arabes ahwazis d'Iran ont été condamnés à mort et risquent d'être exécutés sous peu. Ils auraient subi des actes de torture en détention. Une peine de 20 ans d'emprisonnement a été prononcée à l'encontre d'un sixième homme. Tous ont été arrêtés en raison de leurs activités en faveur de la minorité arabe ahwazie d'Iran. On pense qu'ils ont été jugés de façon inique.**

Le 7 juillet 2012, **Mohammad Ali Amouri**, **Sayed Jaber Alboshoka**, son frère **Sayed Mokhtar Alboshoka**, **Hashem Shabani Amouri**, **Hadi Rashidi** (ou Rashedi), et **Rahman Asakereh** (ces trois derniers étant enseignants) ont été sanctionnés par la 2<sup>e</sup> chambre du tribunal révolutionnaire d'Ahvaz, qui les a déclaré coupables d'infractions formulées en termes vagues : « inimitié à l'égard de Dieu et corruption sur terre », « rassemblement et collusion contre la sûreté de l'État » et « diffusion de propagande contre le régime ». Tous ont été condamnés à mort, sauf Rahman Asakereh qui a été puni de 20 ans de prison, à purger en exil intérieur. Deux de ces hommes sont apparus avant leur procès sur une chaîne télévisée appartenant à l'État, « avouant » être coupables de ce qu'on leur reprochait. Ces six hommes sont actuellement incarcérés à la prison de Karoun, à Ahvaz, dans la province du Khuzestan. Il semble qu'ils n'aient pas le droit de contacter leurs avocats ou leurs familles. Tous ont été appréhendés entre février et mars 2011.

La famille de Mohammad Ali Amouri a révélé que celui-ci avait subi des actes de torture ou d'autres mauvais traitements pendant les sept premiers mois de sa détention. Hadi Rashidi a été hospitalisé après son interpellation, apparemment victime de ces mêmes sévices ; il serait en mauvaise santé. La famille de Sayed Jaber et Sayed Mokhtar Alboshoka affirme que le premier a perdu 10 kilos et que le second souffre de dépression et de pertes de mémoire des suites d'actes de torture ou d'autres mauvais traitements. Selon certaines informations, des gardiens de prison auraient versé de l'eau bouillante sur Hashem Shabani Amouri.

### **DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en persan, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :**

- appelez les autorités à ne pas exécuter les cinq condamnés à mort (les nommer), à annuler ou commuer toutes les peines de mort prononcées, ou à permettre aux prisonniers d'être de nouveau jugés lors de procédures conformes aux normes d'équité des procès et excluant le recours à la peine capitale ;
- dites que vous craignez que ces six hommes (les nommer) n'aient pas été jugés équitablement, et exhortez les autorités à enquêter sur les allégations de torture, à traduire les responsables présumés en justice et à ne pas considérer des « aveux » susceptibles d'avoir été extorqués comme des preuves recevables devant un tribunal ;
- demandez-leur de garantir que ces hommes soient protégés de la torture et d'autres mauvais traitements, qu'ils bénéficient des soins médicaux nécessaires et qu'ils puissent contacter immédiatement et régulièrement leurs avocats et leurs familles.

### **VEUILLEZ ENVOYER VOS APPELS AVANT LE 30 AOÛT 2012 À :**

Guide suprême de la République islamique d'Iran

Ayatollah Sayed 'Ali Khamenei  
The Office of the Supreme Leader  
Islamic Republic Street – End of Shahid  
Keshvar Doust Street, Tehran, Iran

Courriel : [info\\_leader@leader.ir](mailto:info_leader@leader.ir)

Twitter : « #Iran Leader @khamenei\_ir

doit s'assurer que les cinq Arabes  
ahwazis ne seront pas exécutés »

Formule d'appel : *Your Excellency, / Excellence,*

Responsable du pouvoir judiciaire

Ayatollah Sadegh Larijani  
[Care of] Public Relations Office  
Number 4, 2 Azizi Street intersection  
Tehran, Iran

Formule d'appel : *Your Excellency, /*

Monsieur le Ministre,

**Copies à :**

Secrétaire général du Haut conseil des droits humains  
Mohammad Javad Larijani  
c/o Office of the Head of the Judiciary  
Pasteur St., Vali Asr Avenue  
South of Serah-e Jomhuri, Tehran, Iran  
Courriel : [info@humanrights-iran.ir](mailto:info@humanrights-iran.ir)  
(Objet : FAO Mohammad Javad Larijani)

**Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de l'Iran dans votre pays (adresse/s à compléter) :**

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 137/12. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE13/029/2012/fr>.

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



# ACTION URGENTE

## IRAN. CINQ ARABES AHWAZIS SUR LE POINT D'ÊTRE EXÉCUTÉS

### COMPLÉMENT D'INFORMATION

Mohammad Ali Amouri, Rahman Asakereh, Hadi Rashidi, Hashem Shabani Amouri, Sayed Jaber Alboshoka et Sayed Mokhtar Alboshoka ont été arrêtés juste avant le sixième anniversaire des manifestations de grande ampleur organisés par des Arabes ahwazis en avril 2005. Mohammad Ali Amouri a été appréhendé 20 jours après avoir été expulsé d'Irak. Il avait fui l'Iran pour ce pays en décembre 2007 ; il semblait alors être recherché par les autorités pour avoir organisé des manifestations pendant le mouvement de protestation antigouvernemental de grande ampleur en avril 2005. Il a été arrêté à Bassora, dans le sud de l'Irak, accusé d'être entré illégalement sur le territoire irakien et condamné à un an de prison à purger à la prison d'Al Amara. Une fois sa peine terminée (voir <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE14/001/2009/fr>), il a été renvoyé de force en Iran, où il a été interpellé 20 jours après son arrivée.

Le 13 décembre 2011, Hashem Shabani Amouri et Hadi Rashidi sont apparus dans une émission télévisée diffusée sur Press TV, une chaîne en anglais appartenant à l'État, dans laquelle ils « avouaient » être coupables de ce qu'on leur reprochait. Pourtant, les normes internationales d'équité des procès garantissent le droit de ne pas être forcé de témoigner contre soi-même ou de s'avouer coupable. Ces deux hommes auraient subi des actes de torture ou d'autres mauvais traitements en détention. Les tribunaux iraniens retiennent souvent les « aveux » extorqués sous la contrainte à titre de preuve.

Taha Heidarian, un autre Arabe ahwazi, est lui aussi apparu dans la même émission, « avouant » être impliqué dans l'homicide d'un agent chargé du maintien de l'ordre en avril 2011, dans le cadre des manifestations de grande ampleur au Khuzestan. Des militants proches de sa famille affirment qu'aux alentours du 19 juin 2012, cet homme et trois autres Arabes ahwazis ont été mis à mort à la prison de Karoun. Il semble qu'ils avaient été déclarés coupables par un tribunal révolutionnaire d'« inimitié à l'égard de Dieu et corruption sur terre » dans le cadre de cette affaire d'homicide.

Les Arabes ahwazis constituent l'une des nombreuses minorités d'Iran. Une grande partie de la communauté arabe d'Iran habite dans la province du Khuzestan, dans le sud-ouest du pays. La plupart sont des musulmans chiites mais certains se seraient convertis au sunnisme, exacerbant les suspicions qu'entretient le gouvernement vis-à-vis des Arabes ahwazis. Ces derniers se plaignent souvent d'être marginalisés et victimes de discrimination en matière d'accès à l'éducation, à l'emploi, à un logement décent, à la participation politique et aux droits culturels.

Le mois d'avril 2005 a été marqué par des manifestations de grande ampleur dans la province du Khuzestan, déclenchées par des rumeurs suggérant que le gouvernement envisageait de disperser cette population ou de la contraindre à renoncer à son identité arabe. À la suite d'attentats à l'explosif commis en juin et octobre 2005 à Ahvaz, qui ont fait au moins 14 morts, ainsi qu'en septembre et octobre 2005 sur des installations pétrolières, les violences se sont intensifiées et des centaines de personnes auraient été appréhendées. D'autres attentats à la bombe, qui ont fait au moins six morts, ont eu lieu le 24 janvier 2006. Ils ont été suivis d'une nouvelle vague d'arrestations arbitraires. Au moins 15 hommes ont été exécutés par la suite en raison de leur participation présumée à ces attentats.

Des centaines de membres de la minorité arabe ahwazie auraient été interpellés avant, pendant et après les manifestations du 15 avril 2011. Celles-ci, qui marquaient le sixième anniversaire des rassemblements de grande ampleur de 2005, avaient été appelées « Journée de la colère ». Au moins quatre Arabes ahwazis seraient morts en détention entre le 23 mars et la mi-mai 2011, probablement des suites d'actes de torture ou d'autres mauvais traitements. D'autres, dont Hadi Rashidi, ont été hospitalisés à la même période, également en raison de ces sévices, semble-t-il.

Entre le 10 janvier et début février 2012, juste avant les élections parlementaires organisées le 2 mars dernier, 50 à 65 personnes auraient été appréhendées dans au moins trois endroits différents de la province du Khuzestan. Au moins deux décès en détention ont également été signalés. De fin mars à mi-avril, juste avant la commémoration du 15 avril, au moins 25 Arabes ahwazis auraient été interpellés à la suite des manifestations qui ont eu lieu à travers cette province.

Noms : Mohammad Ali Amouri, Rahman Asakereh, Hadi Rashidi, Hashem Shabani Amouri, Sayed Jaber Alboshoka et Sayed Mokhtar Alboshoka  
Genre : hommes

Action complémentaire sur l'AU 137/12, MDE 13/049/2012, 19 juillet 2012

**AMNESTY**  
**INTERNATIONAL**

